

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00458 Numéro SIREN : 337 515 936 Nom ou dénomination : SOFIPAR

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004364

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SOFIPARDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise Zone Artisanale Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIALDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 3 7 5 1 5 9 3 6 0 0 0 2 5Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2019

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	132 886	AG	113 596	19 290	
		Fonds commercial (1)		AH	324 192	AI		324 192	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	867 061	AO		867 061	
		Constructions		AP	13 246 080	AQ	8 209 221	5 036 858	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	4 381 176	AS	3 758 277	622 899	
		Autres immobilisations corporelles		AT	1 671 202	AU	1 256 021	415 181	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	1 123 090	BE		1 123 090	
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	1 170	BI		1 170	
TOTAL (II)				BJ	21 746 860	BK	13 337 116	8 409 743	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	33 793	BM		33 793	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	5 253 993	BU		5 253 993	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	237 871	BY	5 723	232 148	
		Autres créances (3)		BZ	3 941 587	CA		3 941 587	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
	Disponibilités		CF	125 467	CG		125 467		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	370 272	CI		370 272		
	TOTAL (III)		CJ	9 962 986	CK	5 723	9 957 262		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	31 709 846				IA	13 342 839
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFIPAR</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 231 264)		DA	231 264
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	32 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	904 132
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 423 550
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	1 048 185
	TOTAL (I)		DL	3 639 133
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	98 574
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	98 574
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	7 438 096
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 298 029
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 600 006
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 092 733
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	51 046
	Autres dettes		EA	144 946
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	4 441
TOTAL (IV)		EC	14 629 298	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	18 367 006	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
			ID	
			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 294 081	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 457 100	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIPAR							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	53 725 849	FB		FC	53 725 849	
	Production vendue { biens * services *	FD	6 499 741	FE		FF	6 499 741	
		FG	2 129 055	FH		FI	2 129 055	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	62 354 647	FK		FL	62 354 647	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	69 011	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	104 685	
	Autres produits (1) (11)					FQ	322 115	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	62 850 459
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	48 356 264	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(94 234)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	141 179	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 574)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 178 635	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 076 439	
	Salaires et traitements*					FY	5 274 567	
	Charges sociales (10)					FZ	1 939 423	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	658 637
							GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	5 723	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	98 574	
	Autres charges (12)					GE	11 720	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	60 640 356	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 210 103	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	19 362
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	808
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6 550
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	26 721	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	105 830
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	4
Total des charges financières (VI)						GU	105 834	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(79 113)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 130 989	

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFIPAR</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	674	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 036	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	122 099	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	127 810	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	54 620	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 798	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 301	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	61 720	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	66 089	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	491 910	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	281 619	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	63 004 991	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	61 581 440	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 423 550	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	143 205
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	25 674
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	162 352	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	101 389	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	6 905	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Comptes Annuels 2019
Rapport d'activité 2019 - 2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SOFIPAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 18 367 007 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 423 550 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 15 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 264 333 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	324 192			324 192
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	141 356	21 439	29 908	132 887
Immobilisations incorporelles	465 548	21 439	29 908	457 079
- Terrains	867 061			867 061
- Constructions sur sol propre	10 720 275		1 694	10 718 581
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 339 608	187 891		2 527 499
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 237 843	316 454	173 120	4 381 177
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 251 098			1 251 098
- Matériel de transport	143 555	18 709		162 263
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	212 146	51 601	5 906	257 841
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 771 586	574 655	180 720	20 165 521
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 117 361	5 729		1 123 090
- Prêts et autres immobilisations financières	14 286	-13 116		1 170
Immobilisations financières	1 131 647	-7 387		1 124 260
ACTIF IMMOBILISE	21 368 781	588 707	210 628	21 746 860

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2019
Éléments achetés	324 192
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	324 192

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 562	4 942	29 908	113 596
Immobilisations incorporelles	138 562	4 942	29 908	113 596
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 794 756	291 851	1 694	7 084 913
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	956 255	168 054		1 124 308
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 776 205	149 413	167 341	3 758 278
- Installations générales, agencements aménagements divers	888 051	31 903		919 954
- Matériel de transport	138 497	5 747		144 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 711	8 018	5 906	191 823
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 743 476	654 985	174 941	13 223 520
ACTIF IMMOBILISE	12 882 038	659 928	204 849	13 337 117

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 550 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 170		1 170
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 872	237 872	
Autres	3 941 588	3 941 588	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	370 272	370 272	
Total	4 550 902	4 549 732	1 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	13 116		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	24 364
Avoirs à recevoir	127 790
Avoir à recevoir frais généraux	1 723
Ristournes scacentre à recevoir	768 521
Ristournes directes à recevoir	73 176
Prest.serv scacentre à recevoir	283 497
Prest.serv directes à recevoir	17 958
Associés intérêts courus	3 876
Divers produits à recevoir	43 885
Intérêts courus à recevoir	1 798
Total	1 346 588

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 231 264,00 euros décomposé en 14 454 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 454	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 454	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 170 273	12	122 099	1 048 186
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 170 273	12	122 099	1 048 186
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		12	122 099	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total		98 574			98 574
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		98 574			

Provision pour charge consécutive à l'annulation de contrats fournisseurs 2013-2015 : 98.574 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 629 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 457 100	1 457 100		
- à plus de 1 an à l'origine	5 980 996	645 779	3 447 571	1 887 646
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600 006	3 600 006		
Dettes fiscales et sociales	2 092 733	2 092 733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 047	51 047		
Autres dettes (**)	1 442 975	1 442 975		
Produits constatés d'avance	4 441	4 441		
Total	14 629 299	9 294 082	3 447 571	1 887 646
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	923 323			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	574 228			
(**) Dont envers les associés	1 298 029			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 914 972		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 914 972		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emballages à payer	171
Eau, électricité, gaz à payer	61 536
Carburant à payer	268
Petites fournitures à payer	613
Fournisseurs achats à recevoir	45 348
Transports sur achats à payer	7 255
Redevance à payer	136 805
Sous trait info a payer	178
Ss trait.gardien.a payer	98
Ss trait.enlèvement a pay	195
Ss-traitance analyse à payer	350
Location matériel à payer	2 038
Entretien à payer	2 211
Maintenance à payer	10 352
Flotte mma à payer	853
Frais étude à payer	1 278
Honoraires à payer	56 970
Publicité à payer	11 995
Prospectus dist à payer	50 689
Transports /vtes a payer	343
Voyages déplacements à payer	1 432
Affranchissement à payer	677
Téléphone à payer	223
Cotisations à payer	125 709
Fourn.immob.a payer	46 285
Droits d auteur à payer	2 666
Intérêts courus sur emprunts	4 173
Intérêts banc. courus à payer	21 418
Congés à payer	398 375
Primes 13eme mois à payer	23 101
Primes exceptionnelles à payer	15 134
Dettes prov.s/participation.sal	261 662
Participation non réclamées	9 020
Interessement non reclame	3 848
Salaires non réclamés	533
Intéressement à payer	230 248
Urssaf à payer	52 332
Médecine du travail à payer	1 692
Formation continue à payer	93 844
Part.construction à payer	25 327
Taxe apprentissage à payer	35 677
Autres taxes a payer	62
Organic à payer	77 385
Tascom à payer	182 192
Charges sociales sur congés payés	120 013
Charges sociales s/ salaires prov	6 930
Charges sociale sur primes except.	4 540
Charges fiscales a payer	1 836
Taxe c-e-t à payer	23 082
Taxe foncière à payer	18 884

Notes sur le bilan

	Montant
Taxe sur véhicules sociétés à payer	1 648
Taxe publicité à payer	12 764
Total	2 192 256

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	78		
Carburant d'avance	4 580		
Électricité d'avance	16		
Petite fourniture d'avance	1 125		
Fournisseurs achats d'avance	106 285		
Frais accessoires d'avance	515		
Redevance d'avance	158 500		
Distribution d'avance	1 219		
Crédit bail d'avance	1 553		
Location matériel d'avance	15 084		
Entretien mat.roulant d'avance	17		
Maintenance d'avance	23 992		
Assurance d'avance	1 825		
Documentation d'avance	558		
Honoraires d'avance	33 757		
Publicité d'avance	13 700		
Transport d'avance	32		
Déplacement d'avance	3 624		
Affranchiss. d'avance	31		
Téléphone d'avance	548		
Adsl d'avance	5		
Transpac d'avance	294		
Advisio d'avance	410		
Frais bque ouvert.d'avanc	1 538		
Droits d'auteurs d'avance	38		
Intérêts des emprunts d'avance		949	
Total	369 323	949	

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Refacturation d avance	4 441		
Total	4 441		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	600	
Autres charges except. : régularisation compte de tiers	54 020	
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	5 779	
Valeurs comptables des éléments financiers cédés	20	
Amortissement des immobilisations	1 290	
Amortissements dérogatoires	12	
Autres produits exceptionnels		674
Produits des cessions d'éléments d'actif : immobilisations corporelles		5 000
Produits des cessions de titres		37
Amortissements dérogatoires		122 099
TOTAL	61 721	127 810

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 423 550
+ Impôts sur les bénéfices	281 619
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 705 169
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	-122 088
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 583 082

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 130 990	421 731	1 709 259
+ Résultat exceptionnel	66 090	21 334	44 756
- Participations des salariés	491 910	161 446	330 464
Résultat comptable	1 705 169	281 619	1 423 550
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 218 882 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 048 186
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 048 186
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	293 729
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	293 729
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	218 882
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2009, la société SAS SOFIPAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTHO, Parc d'activité du Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL. L'option a été renouvelée en date du 16/01/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 219 personnes dont 15 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	27	
Employés	173	
Ouvriers	15	
Total	219	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ALTHO

Forme : SAS

SIREN : 508185089

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :

Parc d'activité du Champ Bossu

71 600 PARAY LE MONIAL

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	19 835 211
<i>Quote part de passif</i>	331
Avals et cautions	19 835 542
Engagements en matière de pensions	420 649
Engagements de crédit-bail mobilier	81 240
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	20 337 431
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			124 824		124 824
Cumul exercices antérieurs			27 460		27 460
Dotations de l'exercice			20 620		20 620
Amortissements			48 080		48 080
Cumul exercices antérieurs			31 812		31 812
Exercice			25 675		25 675
Redevances payées			57 487		57 487
A un an au plus			25 675		25 675
A plus d'un an et cinq ans au plus			50 467		50 467
A plus de cinq ans			2 991		2 991
Redevances restant à payer			79 133		79 133
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 336		1 336
A plus de cinq ans			771		771
Valeur résiduelle			2 107		2 107
Montant pris en charge dans l'exercice			25 675		25 675

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 420 649 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

SOFIPAR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 231 264 Euros

Siège social : Parc d'Activités du Champ Bossu - BP 70
71600 PARAY LE MONIAL

R.C.S. : 337 515 936 RCS MACON

SIRET : 337 515 936 000 25

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2019)

* Dividendes 410 059,98 Euros

* Réserve ordinaire 1 013 490,48 Euros

1 423 550,46 Euros

Le dividende global s'élèverait à 410 059,98 Euros, soit un dividende de 28,37 Euros par action. Il serait éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 85,11 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 409 974,87 Euros ne serait pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31/01/2016	123,02 €	123,02 € (soit un montant global de 369,06 €)	123,02 € (soit un montant global de 1 777 762,02 €)
31/01/2017	69,65 €	69,65 € (soit un montant global de 208,95 €)	69,65 € (soit un montant global de 1 006 512,15 €)
31/01/2018	104,68 €	104,68 € (soit un montant global de 314,04 €)	104,68 € (soit un montant global de 1 512 730,68 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes	410 059,98 Euros
* Réserve ordinaire	1 013 490,48 Euros
	1 423 550,46 Euros

Le dividende global s'élève à 410 059,98 Euros, soit un dividende de 28,37 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 85,11 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 409 974,87 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

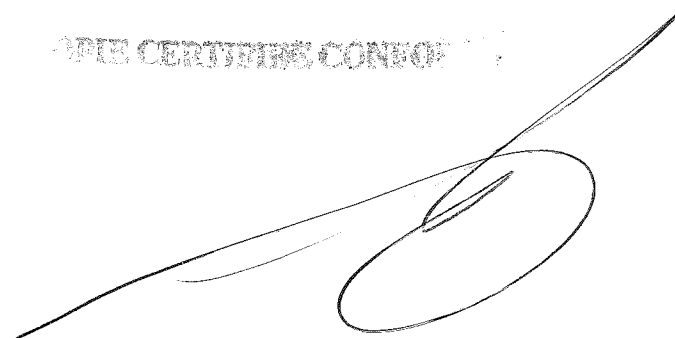
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31/01/2016	123,02 €	123,02 € (soit un montant global de 369,06 €)	123,02 € (soit un montant global de 1 777 762,02 €)
31/01/2017	69,65 €	69,65 € (soit un montant global de 208,95 €)	69,65 € (soit un montant global de 1 006 512,15 €)
31/01/2018	104,68 €	104,68 € (soit un montant global de 314,04 €)	104,68 € (soit un montant global de 1 512 730,68 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



SOFIPAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 231.264 €

*Zone Artisanale Champ Bossu
71 600 PARAY LE MONIAL*

***Exercice clos le 31 janvier 2019
Rapport sur les comptes annuels***



Laurence BESSON

Jean-Paul MENAGER

Anthony PEREZ

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Le Patio Lab
20 rue Victor Schoelcher – CS 80106 – 44101 NANTES Cedex
Tél. 02 40 32 81 81- Fax 02 40 94 71 39 - E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2019**

A l'Assemblée Générale de la société SOFIPAR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIPAR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock brut total de 5.287.787 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique ;
- effectuer une revue analytique des stocks ;
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages ;
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 10 juillet 2019

Pour **TGS France AUDIT**,



Laurence BESSON

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019	Net 31/01/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	132 887	113 596	19 291	2 794
Fonds commercial (1)	324 192		324 192	324 192
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	867 061		867 061	867 061
Constructions	13 246 080	8 209 221	5 036 859	5 308 872
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 381 177	3 758 278	622 899	461 638
Autres immobilisations corporelles	1 671 203	1 256 021	415 181	390 539
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 123 090		1 123 090	1 117 361
Prêts				13 116
Autres immobilisations financières	1 170		1 170	1 170
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 746 860	13 337 117	8 409 744	8 486 743
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	33 794		33 794	27 219
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 253 993		5 253 993	5 159 759
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	237 872	5 723	232 149	292 954
Autres créances	3 941 588		3 941 588	2 913 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	125 467		125 467	101 062
Charges constatées d'avance (3)	370 272		370 272	358 419
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 962 986	5 723	9 957 263	8 853 280
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 709 846	13 342 840	18 367 007	17 340 023
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2019	31/01/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	231 264	231 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 001	32 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	904 133	904 111
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 423 550	1 513 067
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 048 186	1 170 273
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 639 134	3 850 716
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	98 574	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 574	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 438 096	7 041 953
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 298 029	781 023
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600 006	3 466 275
Dettes fiscales et sociales	2 092 733	2 031 081
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 047	44 986
Autres dettes	144 946	123 990
Produits constatés d'avance (1)	4 441	
TOTAL DETTES	14 629 299	13 489 307
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 367 007	17 340 023
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 335 217	5 065 554
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 294 082	8 423 753
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 457 100	1 409 731
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	53 725 850	50 054 121
Production vendue (biens)	6 499 742	6 422 107
Production vendue (services)	2 129 056	2 061 087
Chiffre d'affaires net	62 354 647	58 537 315
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	69 012	48 444
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	104 686	122 762
Autres produits	322 115	311 621
Total I	62 850 460	59 020 142
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	48 356 265	45 147 368
Variations de stock	-94 234	16 136
Achats de matières premières et autres approvisionnements	141 179	122 682
Variations de stock	-6 575	2 294
Autres achats et charges externes (a)	3 178 635	2 895 444
Impôts, taxes et versements assimilés	1 076 440	1 010 570
Salaires et traitements	5 274 567	5 125 689
Charges sociales	1 939 423	1 958 415
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	658 637	677 538
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 723	3 296
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	98 574	
Autres charges	11 721	15 913
Total II	60 640 356	56 975 345
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 210 104	2 044 797
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	19 362	32 301
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	809	2 276
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 550	4 191
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	26 721	38 768
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	105 830	105 073
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	
Total VI	105 835	105 074
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-79 114	-66 305
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 130 990	1 978 492

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	674	69 228
Sur opérations en capital	5 037	191 036
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	122 099	
Total produits exceptionnels (VII)	127 811	260 264
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	54 620	2 367
Sur opérations en capital	5 799	30 696
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 302	5 739
Total charges exceptionnelles (VIII)	61 721	38 801
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	66 090	221 463
Participation des salariés aux résultats (IX)	491 910	453 012
Impôts sur les bénéfices (X)	281 619	233 876
Total des produits (I+III+V+VII)	63 004 991	59 319 175
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	61 581 441	57 806 108
BENEFICE OU PERTE	1 423 550	1 513 067
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	25 675	21 617
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SOFIPAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 18 367 007 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 423 550 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 15 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 264 333 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	324 192			324 192
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	141 356	21 439	29 908	132 887
Immobilisations incorporelles	465 548	21 439	29 908	457 079
- Terrains	867 061			867 061
- Constructions sur sol propre	10 720 275		1 694	10 718 581
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 339 608	187 891		2 527 499
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 237 843	316 454	173 120	4 381 177
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 251 098			1 251 098
- Matériel de transport	143 555	18 709		162 263
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	212 146	51 601	5 906	257 841
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 771 586	574 655	180 720	20 165 521
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 117 361	5 729		1 123 090
- Prêts et autres immobilisations financières	14 286	-13 116		1 170
Immobilisations financières	1 131 647	-7 387		1 124 260
ACTIF IMMOBILISE	21 368 781	588 707	210 628	21 746 860

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2019
Éléments achetés	324 192
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	324 192

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 562	4 942	29 908	113 596
Immobilisations incorporelles	138 562	4 942	29 908	113 596
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 794 756	291 851	1 694	7 084 913
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	956 255	168 054		1 124 308
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 776 205	149 413	167 341	3 758 278
- Installations générales, agencements aménagements divers	888 051	31 903		919 954
- Matériel de transport	138 497	5 747		144 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 711	8 018	5 906	191 823
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 743 476	654 985	174 941	13 223 520
ACTIF IMMOBILISE	12 882 038	659 928	204 849	13 337 117

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 550 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 170		1 170
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 872	237 872	
Autres	3 941 588	3 941 588	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	370 272	370 272	
Total	4 550 902	4 549 732	1 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	13 116		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	24 364
Avoirs à recevoir	127 790
Avoir à recevoir frais généraux	1 723
Ristournes scacentre à recevoir	768 521
Ristournes directes à recevoir	73 176
Prest.serv scacentre à recevoir	283 497
Prest.serv directes à recevoir	17 958
Associés intérêts courus	3 876
Divers produits à recevoir	43 885
Intérêts courus à recevoir	1 798
Total	1 346 588

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 231 264,00 euros décomposé en 14 454 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 454	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 454	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 170 273	12	122 099	1 048 186
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 170 273	12	122 099	1 048 186
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		12	122 099	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		98 574			98 574
Total		98 574			98 574
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		98 574			

Provision pour charge consécutive à l'annulation de contrats fournisseurs 2013-2015 : 98.574 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 629 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 457 100	1 457 100		
- à plus de 1 an à l'origine	5 980 996	645 779	3 447 571	1 887 646
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600 006	3 600 006		
Dettes fiscales et sociales	2 092 733	2 092 733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 047	51 047		
Autres dettes (**)	1 442 975	1 442 975		
Produits constatés d'avance	4 441	4 441		
Total	14 629 299	9 294 082	3 447 571	1 887 646
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	923 323			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	574 228			
(**) Dont envers les associés	1 298 029			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 914 972		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 914 972		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emballages à payer	171
Eau, électricité, gaz à payer	61 536
Carburant à payer	268
Petites fournitures à payer	613
Fournisseurs achats à recevoir	45 348
Transports sur achats à payer	7 255
Redevance à payer	136 805
Sous trait info a payer	178
Ss trait.gardien.a payer	98
Ss trait.enlèvement a pay	195
Ss-traitance analyse à payer	350
Location matériel à payer	2 038
Entretien à payer	2 211
Maintenance à payer	10 352
Flotte mma à payer	853
Frais étude à payer	1 278
Honoraires à payer	56 970
Publicité à payer	11 995
Prospectus dist à payer	50 689
Transports /vtes a payer	343
Voyages déplacements à payer	1 432
Affranchissement à payer	677
Téléphone à payer	223
Cotisations à payer	125 709
Fourn.immob.a payer	46 285
Droits d auteur à payer	2 666
Intérêts courus sur emprunts	4 173
Intérêts banc. courus à payer	21 418
Congés à payer	398 375
Primes 13eme mois à payer	23 101
Primes exceptionnelles à payer	15 134
Dettes prov.s/participation.sal	261 662
Participation non réclamées	9 020
Interessement non reclame	3 848
Salaires non réclamés	533
Intéressement à payer	230 248
Urssaf à payer	52 332
Médecine du travail à payer	1 692
Formation continue à payer	93 844
Part.construction à payer	25 327
Taxe apprentissage à payer	35 677
Autres taxes a payer	62
Organic à payer	77 385
Tascom à payer	182 192
Charges sociales sur congés payés	120 013
Charges sociales s/ salaires prov	6 930
Charges sociale sur primes except.	4 540
Charges fiscales a payer	1 836
Taxe c-e-t à payer	23 082
Taxe foncière à payer	18 884

Notes sur le bilan

	Montant
Taxe sur véhicules sociétés à payer	1 648
Taxe publicité à payer	12 764
Total	2 192 256

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	78		
Carburant d'avance	4 580		
Électricité d'avance	16		
Petite fourniture d'avance	1 125		
Fournisseurs achats d'avance	106 285		
Frais accessoires d'avance	515		
Redevance d'avance	158 500		
Distribution d'avance	1 219		
Crédit bail d'avance	1 553		
Location matériel d'avance	15 084		
Entretien mat. roulant d'avance	17		
Maintenance d'avance	23 992		
Assurance d'avance	1 825		
Documentation d'avance	558		
Honoraires d'avance	33 757		
Publicité d'avance	13 700		
Transport d'avance	32		
Déplacement d'avance	3 624		
Affranchiss. d'avance	31		
Téléphone d'avance	548		
Adsl d'avance	5		
Transpac d'avance	294		
Advisio d'avance	410		
Frais bque ouvert. d'avance	1 538		
Droits d'auteurs d'avance	38		
Intérêts des emprunts d'avance		949	
Total	369 323	949	

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Refacturation d avance	4 441		
Total	4 441		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	600	
Autres charges except. : régularisation compte de tiers	54 020	
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	5 779	
Valeurs comptables des éléments financiers cédés	20	
Amortissement des immobilisations	1 290	
Amortissements dérogatoires	12	
Autres produits exceptionnels		674
Produits des cessions d'éléments d'actif : immobilisations corporelles		5 000
Produits des cessions de titres		37
Amortissements dérogatoires		122 099
TOTAL	61 721	127 810

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 423 550
+ Impôts sur les bénéfices	281 619
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 705 169
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-122 088
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 583 082

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 130 990	421 731	1 709 259
+ Résultat exceptionnel	66 090	21 334	44 756
- Participations des salariés	491 910	161 446	330 464
Résultat comptable	1 705 169	281 619	1 423 550
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 218 882 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 048 186
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 048 186
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	293 729
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	293 729
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	218 882
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2009, la société SAS SOFIPAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTHO, Parc d'activité du Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL. L'option a été renouvelée en date du 16/01/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 219 personnes dont 15 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	27	
Employés	173	
Ouvriers	15	
Total	219	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ALTHO

Forme : SAS

SIREN : 508185089

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :
Parc d'activité du Champ Bossu
71 600 PARAY LE MONIAL

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	19 835 211
<i>Quote part de passif</i>	331
Avals et cautions	19 835 542
Engagements en matière de pensions	420 649
Engagements de crédit-bail mobilier	81 240
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	20 337 431
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			124 824		124 824
Cumul exercices antérieurs			27 460		27 460
Dotations de l'exercice			20 620		20 620
Amortissements			48 080		48 080
Cumul exercices antérieurs			31 812		31 812
Exercice			25 675		25 675
Redevances payées			57 487		57 487
A un an au plus			25 675		25 675
A plus d'un an et cinq ans au plus			50 467		50 467
A plus de cinq ans			2 991		2 991
Redevances restant à payer			79 133		79 133
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 336		1 336
A plus de cinq ans			771		771
Valeur résiduelle			2 107		2 107
Montant pris en charge dans l'exercice			25 675		25 675

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 420 649 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

